



# Saturnisme :

## Pour un vrai plan de relogement

Voici un certain temps que vous entendez parler dans ces colonnes du saturnisme. Rappelons qu'il s'agit d'une intoxication au plomb pouvant laisser des séquelles très graves à vie et parfois entraîner la mort. Le saturnisme touche un certain nombre d'enfants en bas-âge logés dans des appartements souvent humides et insalubres, et cela par suite de leur ingestion de petites écailles de vieilles peintures au plomb.

Depuis le temps qu'on en parle, a-t-on sérieusement avancé ?

A priori, on pourrait le croire. La lutte contre le saturnisme a été retenue comme une des priorités de l'ancienne convention DSQ Goutte d'Or signée entre la Ville et l'Etat, et devrait toujours figurer dans le futur Contrat de Ville. Il y est notamment précisé à qui incombe le relogement des familles intoxiquées. De même a été mise en place une procédure permettant d'éviter que d'autres familles s'installent dans les logements libérés, grâce à des interdictions immédiates d'habiter. Tout cela va dans le bon sens, mais est-ce suffisant ?

Lors de la dernière Commission Locale Interpartenaires (C.L.I.) DSQ Goutte d'Or, nous avons communiqué à la Ville et à la Préfecture une liste de 15 familles du quartier pour lesquelles le relogement était urgent.

A la veille de la prochaine C.L.I. (qui aura lieu le 13 février), on constate que seulement 4 familles de cette liste ont été (ou vont être) relogées, dont 3 par l'OPAC.

Et pendant ce temps, la liste s'allonge. En effet, les services de P.M.I. sont beaucoup mieux équipés qu'avant pour détecter cette maladie. Du coup, chaque mois de nouveaux cas (parmi lesquels des situations gravissimes) sont découverts.

Pourquoi cela n'avance-t-il pas ? Du côté de la Ville, des propositions ont été faites. Ainsi, une famille très touchée a reçu au cours d'une année 6 propositions (toutes en banlieue), qu'elle a à chaque fois acceptées. Déplacement pour visiter, constitution du dossier

auprès de l'organisme relogeur, attente... et enfin refus de l'organisme sous divers prétextes (insuffisance des ressources, notamment).

Quant à la Préfecture, il ne semble pas que le saturnisme soit vraiment considéré comme un facteur rendant le relogement prioritaire, comme le montre le refus opposé à une assistante sociale qui signalait un de ces dossiers au Bureau du Logement.

Si l'on veut avancer vraiment, il faut passer des discours aux actes et s'en donner les moyens. Un Protocole d'Accord existe déjà entre l'Etat et la Ville pour le relogement des plus démunis (le POPS) : ce protocole, auquel ont souscrit un certain nombre d'organismes relogeurs, engage ceux-ci à accepter (dans les limites d'un certain pourcentage) des familles qui n'ont pas en ressources un montant égal à 4 fois le prix du loyer (ce que ces organismes exigent d'habitude de leurs futurs locataires). Or, les familles touchées par le saturnisme ne rentrent pas dans les critères définis par ce Protocole.

Deux solutions existent : soit modifier les critères du POPS de telle sorte que ces familles y aient accès, soit lancer un autre protocole complémentaire pour le relogement des familles touchées par le saturnisme.

Tout le reste n'est malheureusement que des "paroles verbales"... et pendant ce temps, on continue à s'intoxiquer à vie, à la Goutte d'Or ou ailleurs...

**DSQ présente**  
**à tous ses lecteurs**  
**ses meilleurs vœux**  
**pour l'année 1995**

# Du nouveau pour la rentrée 95 !

La Commission ad-hoc "Locaux scolaires" du DSQ s'est finalement réunie le 17 janvier, sous la présidence de Monsieur Obert, sous-directeur à la Direction des Affaires Scolaires de la Ville (DASCO), en présence de tous les partenaires concernés (Rectorat, élus, chef de projet DSQ, Section locale d'Architecture, parents, enseignants, directeurs et associations).

La veille, le Collectif Goutte d'Or Parents-Enseignants avait organisé une manifestation à travers les rues du quartier qui les avait conduits à la Mairie du 18ème, où le Conseil d'Arrondissement devait délibérer sur le problème de la rentrée 1995 dans le quartier.

Dès le début de la réunion de la Commission ad-hoc, la DASCO a précisé qu'elle avait estimé les besoins pour la rentrée 95 à la Goutte d'Or à une fourchette comprise entre 3 à 5 classes supplémentaires à trouver pour les écoles élémentaires. Cette estimation - du moins le haut de la fourchette annoncée - correspondait assez bien aux chiffres mis en avant par le Collectif (environ 120 élèves qui ne pourraient être accueillis l'an prochain dans les locaux actuels).

Aussi, la DASCO lance dès maintenant l'installation de 8 classes préfabriquées sur deux terrains rendus disponibles au 20 rue Ernestine et à l'angle de la rue Pierre-Budin et de la rue des Poissonniers, soit 4 classes sur chaque terrain, avec préau, sanitaires, bureau, cour, etc... Ces 8 classes pourront être utilisées pour répondre aux besoins des écoles élémentaires et des écoles maternelles. C'est le Rectorat qui précisera leur utilisation en fonction de l'affinement des besoins réels à la rentrée. Aucune date n'est donnée pour la disparition de ces classes préfabriquées qui pourront aider à assurer les rentrées en attendant que le plan prévu jusqu'en

1998 soit exécuté.

D'ailleurs, des précisions ont été données sur ce plan, modifié par rapport à celui annoncé fin 1993. Au lieu de 16 classes supplémentaires (en dur) prévues initialement, on arrivera à 23 (y compris celles créées en 93 et 94) :

- à la rentrée 96, 4 classes supplémentaires seront réalisées dans l'extension de l'école de la rue Richomme (au 7 rue Richomme) au lieu de 2 prévues initialement (il sera alors opportun de séparer cette école en deux si l'on veut qu'elle soit gérable). De plus, la nouvelle école Pierre Budin B sera achevée, avec 3 classes supplémentaires (ce qui fera en tout 9 classes), une cour et tous les locaux annexes,

- à la rentrée 97, extension de l'école maternelle Marcadet avec 2 classes supplémentaires (sur l'emplacement actuel de la Bibliothèque qui devrait être transférée rue Fleury),

- à la rentrée 98, création d'une nouvelle école de 8 classes (au lieu de 6) au 51 rue de la Goutte d'Or.

Par ailleurs, le Rectorat a annoncé la mise en place d'un système fiable de recensement des listes d'attente pour les maternelles. Cela devrait être au point pour l'an prochain et permettra de se rendre compte si les capacités actuelles seront suffisantes pour permettre au minimum l'accueil de tous les enfants de 3 ans.

Quant aux collèges, les responsables de la DASCO estiment qu'avec la livraison de la 1ère tranche du nouveau Collège Boïnod ainsi qu'avec l'extension du Collège Berlioz (à l'ouest du 18ème), la situation devrait s'améliorer dans les deux collèges du quartier (Clémenceau et Marx-Dormoy). Cette hypothèse reste bien sûr à vérifier.

## SQUARE LÉON

Pour les uns, ce lieu est une source de nuisances... tandis que d'autres le considèrent comme une réussite parfaite...

Ce qui est sûr cependant, c'est qu'il s'agit d'un lieu très vivant, dans lequel se cristallisent par moments certains problèmes du quartier. Vu le nombre de personnes qui ont à y intervenir (gardiens, responsables des Parcs et Jardins, animateurs de l'Antenne Jeunesse-Information, animateurs associatifs y organisant des activités, îlotiers, etc...), la vie quotidienne dans ce lieu et ses alentours pourrait s'améliorer - tant pour ceux qui fréquentent le Square que pour les riverains - si un minimum de coordination existait et que quelques mesures étaient prises afin de favoriser un meilleur respect des lieux et du voisinage.

Des pétitions ont circulé... des réactions variées se sont exprimées... Nous avons souhaité que l'on puisse en discuter sereinement avec tous les intervenants et les riverains qui le souhaiteraient. Une rencontre est donc prévue le :

**mardi 7 février à 15h30 - Salle St Bruno**

sous la présidence d'Hervé Mécheri, adjoint au Maire chargé de la Jeunesse.

Toutes les personnes qui se sentent concernées sont invitées à y participer.

**La réunion d'information-concertation organisée par la SEMAVIP\* (ex SOPAREMA) sur le**

**"Secteur Château-Rouge"**

**a été fixée au**

**MERCREDI 8 FÉVRIER 1995**

**à 19 h - Salle Saint-Bruno**

Lors de cette réunion, que présidera le Maire du 18ème, les différents cabinets d'étude mandatés par la SEMAVIP donneront les résultats de leurs enquêtes sur le bâti, les commerces, l'espace public et le stationnement ainsi que de l'enquête sociale.

\* Depuis le début 95, la Soparema a été absorbée par la SEMAVIP, autre Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris, présidée par René Béguet, conseiller de Paris et élu du 18ème.

"Paris-Goutte d'Or - La Lettre" - 2ème supplément au n°32 de "PARIS-GOUTTE D'OR - Janvier 1995 - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS  
Dr de la Publication : Michel Neyreneuf - N° de Commission Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : janvier 1995 - Imprimerie : I.D.G.

# Quel périmètre pour l'OPAH "Château-Rouge" ?

Tel était le véritable objet de la concertation organisée le mercredi 11 janvier dernier à la Mairie du 18ème, sous la présidence du Maire de l'arrondissement, en présence de nombreux élus, de représentants de la Direction de la Construction et du Logement (D.C.L.) de la Ville (avec à leur tête Monsieur Lafouge, Délégué Général au Logement), de la Direction de l'Aménagement Urbain (D.A.U.), de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du PACTE. De nombreux habitants avaient répondu présent à l'invitation lancée.

Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sert à mobiliser des financements pour aider les propriétaires privés à faire des travaux et améliorer ainsi les logements (parties communes et privatives). C'est une procédure incitative et en rien contraignante. Qui pourrait s'y opposer ? En tout cas pas les habitants présents.

Par contre, s'il s'agit de demander aux personnes présentes si elles sont d'accord sur le périmètre proposé, il y a comme une contradiction puisque seuls les habitants de ce périmètre avaient été invités. Les "exclus du périmètre" ne sont pas là pour faire entendre leur voix.

Or, si l'on regarde le périmètre qui était proposé par la D.C.L. (cf. ci-contre), on constate des oublis bizarres. Il faut rappeler ici que cette OPAH fait suite à l'OPAH Goutte d'Or qui couvrait le quadrilatère compris entre les rues de Clignancourt et Stephenson d'une part, le Bd de la Chapelle et la rue Doudeauville d'autre part. Cette OPAH a duré 7 ans et a été très efficace, notamment dans le secteur de rénovation (au sud de la rue Polonceau) du fait que là, les copropriétaires recevaient des injonctions de travaux dans le cadre de la procédure de Restauration Immobilière couplée avec l'OPAH. D'autre part, elle se superpose partiellement avec le secteur d'étude "Château-Rouge" confié à la SEMAVIP (ex SOPAREMA). Alors, pourquoi ne pas avoir intégré entièrement le secteur compris entre la rue Richomme ou la rue Cavé et le secteur de Rénovation ?

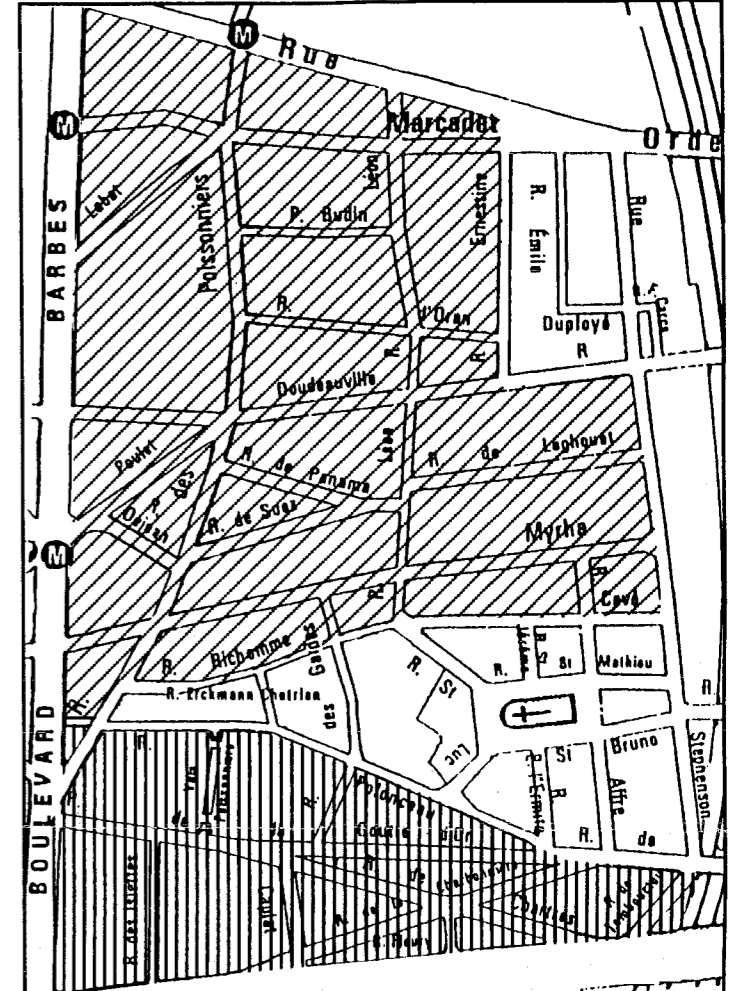
De même, que deviennent les immeubles compris entre la rue Stephenson et les voies ferrées (côté pair de la rue Stephenson, rue Francis Carco, etc...) ?

Enfin, si l'on comprend pourquoi n'a pas été intégrée la rue Emile-Duployé (qui devrait être démolie pour la construction d'un lycée), pourquoi les numéros 34 à 44 de la rue Doudeauville ont-ils été laissés de côté ?

Ce sont ces différentes questions qu'un représentant de "Paris-Goutte d'Or" a posées lors de cette réunion.

Si l'objection concernant l'îlot compris entre la rue Stephenson et la voie ferrée semble avoir été bien reçue, et devrait amener la D.C.L. à modifier le périmètre, ce fut moins clair pour la suivante.

En effet, pour le secteur compris entre le périmètre proposé et le secteur de Rénovation, il a été répondu qu'il avait déjà bénéficié de l'OPAH Goutte d'Or (mais c'est aussi le cas des 3/4 du périmètre retenu) et qu'il ne faisait pas partie du secteur d'étude "Château-Rouge" (ce qui est



OPAH Château-Rouge : périmètre proposé  
 Secteur de Rénovation Goutte d'Or Sud

faux pour la partie à l'ouest de la rue des Gardes). Cependant, des aménagements seront peut-être proposés.

Quant aux numéros 34 à 44 de la rue Doudeauville, la réponse apportée risque de semer pas mal de doutes chez les habitants concernés. En effet, il a été précisé que le secteur réservé pour la construction du lycée n'était pas encore défini, puisque l'on n'avait pas le projet du Rectorat et du Conseil Régional. Sous-entendu : ce secteur pourrait intégrer ces bâtiments de la rue Doudeauville (??).

Depuis le temps qu'on en parle, il serait urgent que les contours de ce projet de lycée soient définis et qu'un secteur précis et non-évoluable soit tracé dans les meilleurs délais.

### Dernière minute :

Nous apprenons que le Conseil d'Arrondissement réuni le 16 janvier a repris certaines de ces propositions sous forme de réserves. Une bonne chose qui démontre l'utilité de la concertation.

**LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"**  
(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)  
a lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)

# ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

## ■ GROUPE DE TRAVAIL PGO "CADRE DE VIE"

Lors de la dernière réunion du groupe de travail "Cadre de Vie" de l'association, des propositions d'aménagement de voirie du secteur sud du quartier ont été étudiées.

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 16 février** (19 h 30 à la Salle St Bruno) : le Groupe fera le même travail pour les rues situées entre la rue Richomme et la rue Doudeauville.

Un document regroupant toutes ces propositions sera communiqué aux adhérents. Compte-tenu des réactions, il sera transmis aux responsables de la Voirie et aux élus, ainsi qu'à la SEMAVIP. Nous espérons que cette transmission pourra être précédée d'une rencontre avec les responsables de la Voirie du 18ème.

Toutes les personnes intéressées sont vivement invitées à participer à cette réunion de travail du 16 février.

A noter que la réunion précédente de ce même groupe de travail avait invité le Responsable du Service de la Propreté du 18ème. Réunion intéressante sur laquelle nous reviendrons dans le prochain trimestriel (mars 95).

## ■ LE 18ème DU MOIS... 3ème numéro paru

Nous n'avons pas eu encore l'occasion de saluer la naissance d'un confrère : "Le 18ème du Mois", mensuel d'informations locales couvrant tout le 18ème. On le trouve en principe chez tous les marchands de journaux du 18ème au prix de 12 F.

Une initiative sympathique qui vient combler un vide et dont les débuts sont très prometteurs. Longue vie à notre confrère !

7 rue du Ruisseau - 75018 Paris - Tél. : 42 23 34 02

## DEUX SPECTACLES À VOIR :

### • au Lavoir Moderne Parisien (Procréart)

35 rue Léon - 18ème - 42 52 09 14

#### "VOUS QUI HABITEZ LE TEMPS"

pièce de Valère Noraniva - Mise en scène de Claude Buchvald - avec la Compagnie "Epreuve d'artiste"

Jusqu'au 17 février - du lundi au vendredi à 20 h 30  
60 à 90 F

"Au Lavoir Moderne, le théâtre respire, les mots sont à l'aise, portés, peut-être, par ces vapeurs qui se mêlaient aux voix des femmes venues là battre le linge et se donner les nouvelles du quartier... Les fondatrices de la Compagnie "Epreuve d'artiste" (...) ont été avisées de choisir cette salle pour présenter la pièce de Valère Novarina, *Vous qui habitez le temps*, qui n'avait pas été rejouée depuis sa création. C'était en 1989, au Festival d'Avignon".

Brigitte Salino - Le Monde du 18/1/95

### • au Divan du Monde

75 rue des Martyrs - 18ème - 42 55 48 50

#### LES DERVICHES TOURNEURS DE DAMAS

#### et l'ENSEMBLE AL-KINDI

Vendredi 27 et samedi 28 janvier à 20 h 30 - 90 F

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

Code Porte : ..... (pour portage à domicile)

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"  
(abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications  
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint** : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :